



394 rue Manning  
Montréal (Québec) H4H 1Z4  
Téléphone : (418) 730-5818  
[MFleury-biologiste@videotron.ca](mailto:MFleury-biologiste@videotron.ca)

25 avril 2025

**Jean-Philippe Gauvin**  
**Président**  
**Zec Matimek**  
**4580 Route 138 ouest, C.P.1127**  
**Sept-Îles (Québec) G4R 4X6**

**OBJET: Mémoire concernant le projet d'Hydro-Québec de suréquipement de la centrale de la Sainte-Marguerite-3**

Monsieur Gauvin

Suite à l'analyse du projet d'Hydro-Québec à la centrale hydroélectrique 3 de la rivière Sainte-Marguerite (SM3), voici les impacts potentiels qui ont été identifiés à partir des informations transmises par le promoteur (Hydro-Québec 2025)<sup>1</sup>. Dans ce projet, Hydro-Québec projette d'ajouter un troisième groupe turbine-alternateur d'une puissance d'au moins 440 mégawatts à la centrale de la Sainte-Marguerite-3 pour en augmenter la puissance installée. La centrale de la Sainte-Marguerite-3 a été construite en prévision de l'ajout éventuel d'un troisième groupe turbine-alternateur. La centrale ne fonctionnera que quelques centaines d'heures par année à sa capacité maximale. Le reste du temps, elle sera exploitée sensiblement au même régime qu'actuellement. La mise en service du troisième groupe turbine-alternateur modifiera le débit maximal d'exploitation de la centrale. Le débit d'équipement actuel de 300 m<sup>3</sup>/s pourrait être augmenté jusqu'à 500 m<sup>3</sup>/s. Ce débit additionnel serait mis à profit en périodes de pointe hivernale. Toujours selon le promoteur, les études d'avant-projet permettront de préciser la gestion hydrique future considérant l'ajout du troisième groupe turbine-alternateur.

Les impacts potentiels identifiés au projet d'Hydro-Québec sur le territoire de la zec Matimek sont énumérés aux alinéas suivants.

1) Régime thermique et des glaces

Le tronçon fluvial de la rivière Sainte-Marguerite situé directement en aval de la centrale de la Sainte-Marguerite-3 est alimenté par son réservoir. L'eau soutirée est plus froide en été et plus chaude en hiver comparativement à l'eau du milieu ambiant. L'eau de la centrale SM3 se dirige dans le réservoir Sainte-

<sup>1</sup> Hydro-Québec, 2025. Suréquipement de la centrale de la Sainte-Marguerite-3. Description initiale de projet. Partie F - résumé. Par Hydro-Québec, mars 2025. 31 p. + annexes + cartes

Marguerite 2. Selon Hydro-Québec, la couverture et l'épaisseur de glace du réservoir de la Sainte-Marguerite 2 sont variables et instables selon les secteurs du réservoir et les hivers. En général, le couvert de glace se forme entre les mois de décembre et mars. Dû à l'exploitation de la nouvelle turbine pendant l'hiver, le couvert de glaces du réservoir Sainte-Marguerite 2 pourra être affecté par l'apport d'eau à température plus élevée (comparativement au milieu ambiant) provenant du réservoir Sainte-Marguerite 3. Les impacts potentiels sur le réservoir Sainte-Marguerite 2 sont les suivantes :

- le couvert de glace du réservoir Sainte-Marguerite 2 risque d'être absent ou trop mince pour y circuler, pratiquer des activités récréatives ou la pêche blanche,
- dans le segment de la rivière et à l'intérieur du réservoir Sainte-Marguerite 2, l'augmentation de la température des eaux risque de devancer l'éclosion des œufs de poissons tels le grand corégone, l'omble de fontaine et le touladi, provoquant une baisse de la productivité halieutique pour ces espèces.

Une éclosion précoce des œufs dans les eaux de la rivière ou du réservoir peut être néfaste à la survie des alevins de salmonidés, car elle ne sera pas synchronisée avec l'émergence de la nourriture au printemps. Cette situation augmentera la mortalité des jeunes salmonidés et diminuera la productivité halieutique du réservoir, des tributaires et lacs périphériques. L'intérieur des tributaires de la rivière et du réservoir sera également influencé négativement par le marnage et l'apport d'eau chaude provenant de la centrale.

Une baisse de productivité halieutique est projetée suite à l'exploitation de la nouvelle centrale. Si tel est le cas, la qualité de la pêche diminuera dans la rivière, le réservoir, les tributaires et lacs périphériques. L'absence de glaces dans le réservoir Sainte-Marguerite 2 empêchera l'accès hivernal aux chalets présents en rive.

## 2) Marnage du réservoir Sainte-Marguerite 3

Suite à l'exploitation de la nouvelle turbine, un marnage plus important du réservoir Sainte-Marguerite 3 est à prévoir pendant la période hivernale. Ce marnage pourra avoir des effets négatifs sur les populations de poissons. Par exemple, il peut tuer des œufs de salmonidés par leur exondation ou diminuer l'éclosion à cause de l'insuffisamment d'eau dans le réservoir et ses tributaires.

Cette modification physique des milieux aquatiques peut provoquer une baisse de productivité halieutique du réservoir Sainte-Marguerite 3, des tributaires et lacs périphériques. Ce marnage pourra avoir aussi des effets négatifs sur les effectifs de toutes les populations de poissons du réservoir et ses tributaires.

## 3) Implantation de camps des travailleurs

Dans les secteurs où sera implanté des camps de travailleurs, des impacts sur les ressources fauniques sont à prévoir suite au projet de construction de la nouvelle turbine. Par exemple, une augmentation de la pression de pêche sur les lacs est prévisible dû à leur exploitation par les travailleurs. Une hausse des actes de braconnage est également envisageable particulièrement le dépassement de limite quotidienne et la pêche aux endroits prohibés. Pour la faune, les constats seront les mêmes avec une surexploitation des ressources comme dans le cas de la chasse au petit gibier et gros gibier.

Pour le gestionnaire du territoire (zec Matimek), l'augmentation de la pression de pêche, de chasse et d'actes de braconnage nécessitera des investissements pour protéger les ressources fauniques. Plusieurs mesures devront être mise en place comme le développement de quotas, modalités de gestion des ressources, travaux compensatoires associés à la surexploitation des ressources (par exemple, l'aménagement d'habitats) et la surveillance additionnelle en lien aux braconnages.

Un achalandage plus important sur le territoire provoquera la détérioration prématurée du réseau de chemins (non-asphaltés) et des débarcadères aux différents plans d'eau. La zec devra prévoir des investissements plus importants d'entretien de son réseau de chemins et débarcadères sur les lacs.

L'augmentation de l'achalandage demandera à la zec des investissements plus importants en ressources humaines. Les heures de travail des employés de la zec devront tenir compte du nouvel achalandage sur le territoire comme par exemple au poste d'accueil, service à la clientèle et enregistrement des prises.

#### 4) Villégiatures, campings et activités récréatives

Dans le secteur du réservoir Sainte-Marguerite 2, l'absence de glaces en hiver ne permettra pas les activités actuelles de pêche blanche, de motoneigistes et d'escalades. Si les impacts appréhendés sont réels, il y aura une baisse de la fréquentation des clients dans ce secteur et une diminution des revenus pour la zec. En été, la baisse des revenus pourra également être perceptible à cause de la détérioration de la qualité de pêche suite à la modification des habitats du poisson. S'il y a une baisse de qualité de pêche, la location des chalets de la zec sera également moindre dans ce secteur.

Dans les secteurs de mise en place de camps des travailleurs, l'augmentation de la pression de pêche et chasse pourra avoir des effets négatifs sur la location des chalets de la zec. Par exemple, si les travailleurs exploitent de façon important certains lacs, ils devront être fermés pour protéger la ressource halieutique au cours d'une même saison. Étant donné que les travailleurs ne logent pas dans les chalets de la zec, une fermeture ou baisse de qualité de pêche dans les lacs diminuera inévitablement les réservations de chalets. Par conséquent, la problématique occasionnera une baisse de revenus du gestionnaire.

Pour la zec Matimek, la location de chalets est un produit qui permet de rentabiliser l'organisme. Au cours des dernières années, la zec a investi des sommes importantes dans la construction de chalets, la rénovation des infrastructures et du service à la clientèle. La perte d'une partie de ce revenu pourrait mettre en péril la survie de l'organisme.

Dans la zec, les sites de camping proches des camps des travailleurs pourront subir une diminution des réservations. Les campeurs qui aiment profiter de la quiétude vont éviter les secteurs ayant beaucoup de dérangement et circulation de véhicules. Il est à prévoir qu'il y aura une baisse des réservations dans les campings de la zec près des camps de travailleurs. Cette problématique pourrait être perceptible ailleurs dans la zec, si l'achalandage est trop important.

Ces impacts potentiels pourront être rehaussés par les autres constructions à venir dans le territoire de la zec (par exemple, des lignes à haute tension et postes de transformation).

Cordialement

<Original signé par>

Marc Fleury  
Biologiste